



Changement points VFR Salon

Depuis le 10 novembre 2016, un changement est en vigueur dans les zones de Salon de Provence concernant les points de cheminements VFR. Non signalé par un NOTAM « trigger », il est néanmoins visible dans la nouvelle version de l'eAIP, page ENR 1.2-23.

Il s'agit : - du **remplacement du point CA par le point NA-Ventabren** (intersection A8-D19) ;
- du **remplacement du point N-St Cannat par le point LP-St Cannat-La Pile**.

Ces nouveaux points sont légèrement plus à l'est que ceux qu'ils remplacent (voir carte).

ZONE LFR 77 A1 - SALON Itinéraires Nord/Sud CV - Cavaillon (Pont TGV sur la Durance) - 43°48'39"N, 005°02'32"E ME - Mallemort (500 m sud-ouest barrage de Mallemort) 43°44'12"N - 005°11'30"E CH - Charleval (Etang travers nord agglomération) - 43°43'54"N, 005°14'30"E LP - St Cannat - La Pile, 036°/17 NM MTG, 43°36'59"N - 005°18'54"E	CV - ME - CH : 1700 ft AMSL MAX CH - LP : 2100 ft AMSL MAX	Itinéraires recommandés utilisables dans les deux sens. Contact obligatoire SALON APP 135,150 MHz avant le premier point de repoi puis suivre les instructions de contrôle
ou CV - Cavaillon (Pont TGV sur la Durance) - 43°48'39"N, 005°02'32"E PS - Senas (Gare de péage autoroute A7) - 43°44'26"N, 005°05'28"E ME - Mallemort (500 m sud-ouest barrage de Mallemort) 43°44'12"N - 005°11'30"E	CV - PS - ME : 1700 ft AMSL MAX	
Itinéraire Est/Ouest CH - Charleval (Etang travers nord agglomération) - 43°43'54"N, 005°14'30"E PS - Senas (Gare de péage autoroute A7) - 43°44'26"N, 005°05'28"E EG - Eyguieres (inflexion route D569 au nord de l'agglomération) 43°43'11"N, 005°01'28"E.	CH - PS : 1700 ft AMSL MAX PS - EG : 1300 ft AMSL MAX	Itinéraires de transit recommandés. Utilisables dans les deux sens. Contact obligatoire SALON APP 135,150 MHz avant le premier point de repoi
ZONE LF-R276 Patrouille de France Itinéraire de contournement Est NA - Ventabren (intersection A8 et D19), 040°/13.3 NM MTG, 43°33'18"N - 005°17'02"E CB - château de CABANNE, 044°/20.1 NM MTG, 43°37'37"N - 005°24'17"E CD - pont sur la Durance au sud de la commune de Cadenet, 032°/22.9 NM MTG, 43°42'40"N - 005°21'53"E CH - étang travers nord de l'agglomération de Charleval, 018°/21.8 NM MTG, 43°43'54"N, 005°14'30"E.	2000 ft AMSL	LP Itinéraire recommandé utilisable dans les deux sens lorsque la LF-R276 PAF est active.

Ce changement n'apparaîtra sans doute pas sur les cartes avant l'édition 2017/01.

